

# 1. DÉLIBÉRATIONS

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## Modène (84)

*vu pour être annexé à la délibération  
du Conseil Municipal en date du 18  
novembre 2022*

Projet arrêté le : 25 janvier 2022  
Projet approuvé le : 18 novembre 2022  
Dépôt en préfecture le:

*u r b A r c h i*  
AMUNATEGUI URBANISME & ARCHITECTURE



Décembre 2021,  
repris après l'enquête publique en novembre 2022

## SOMMAIRE :

1. DÉLIBÉRATIONS
2. RAPPORT DE PRÉSENTATION
  - 2.a. Diagnostic et justifications du projet (urbArchi)
  - 2.b. Etat initial de l'environnement (Eco-stratégie)
3. PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (P.A.D.D.)
4. DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT (zonage)
  - 4.a. Sud de la commune (1/2500e)
  - 4.b. Nord de la commune (1/2500e)
5. RÈGLEMENT
6. ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION DE SECTEUR
  - Le Village: Petit Prayau
  - Le Village: Grand Prayau
  - Le Village: nord du cimetière
7. ANNEXES :
  - 7.1. Plan des réseaux d'eau potable
  - 7.2. Plan des réseaux et du zonage d'assainissement
  - 7.3. Droit préemption urbain
  - 7.4. Les servitudes d'utilité publique
  - 7.5. Plan de Prévention des Risques d'Inondation
  - 7.6. Arrêté Préfectoral débroussaillage
- 8: Note de présentation conforme à l'alinéa 2 de l'article R.123-8 du code de l'environnement (pour l'enquête publique)

## 7. ANNEXES :

- 7.1. Plan des réseaux d'eau potable
- 7.2. Plan des réseaux et du zonage d'assainissement
- 7.3. Droit préemption urbain
- 7.4. Les servitudes d'utilité publique
- 7.5. Plan de Prévention des Risques d'Inondation
- 7.6. Arrêté Préfectoral débroussaillage